

EDITORIAL



Par
Emilie Chatard
Secrétaire fédérale
à la Petite enfance et aux Familles

L'Europe pas à pas

Le sommet de Lisbonne aura enfin permis un accord sur le contenu du Traité Réformateur qui crée les conditions d'une nouvelle dynamique pour l'Union européenne. Finie la valse des chefs d'Etats à la tête du Conseil, un Président sera élu pour deux ans et demi. Il faudra également compter avec un Vice-président de la Commission chargé de contrôler le budget pour l'aide humanitaire et le réseau de diplomates de l'UE, mais qu'on évitera de nommer "Ministre des Affaires Etrangères" pour ménager les désormais bien connues susceptibilités britanniques.

A partir de 2014, on prendra les décisions à la double majorité (55% des Etats représentant 65% de la population) mais - prudence ! - l'unanimité restera la règle en matière de fiscalité, de politique étrangère (voilà qui clarifie la mission dudit Vice-président) et de défense, ainsi que pour tout ce qui concerne la sécurité sociale et la culture.

Une charte des droits fondamentaux qui aura force légale dans 25 des 27 Etats (Grande-Bretagne et Pologne étant moyennement séduites par l'idée) vient protéger entre autres le droit à l'intégrité de la personne, la liberté d'expression et de religion, le respect de la vie privée.

Sans être une victoire - le traité doit encore être ratifié - c'est un grand pas pour une Europe encore plongée dans le coma jusqu'à il y a peu.

Quelques réserves toutefois :

1. Il est difficile de construire une maison sans plan et, en l'occurrence, on ne sait pas vraiment où on va. Les égoïsmes et gourmandises nationaux ont la vie dure et chacun ajouterait bien sa pierre à l'édifice ou en retirerait une, sans se préoccuper de sa fragilité. On n'en est pas à choisir la couleur des murs mais déjà on a du mal à s'entendre sur la taille de la maison. Et j'ai un doute sérieux sur la sagesse de nos architectes ! Dans la bataille pour exister et être le premier devant la caméra pour un "j'ai sauvé l'Europe", quelle sera la place du futur Président ?

2. La deuxième réserve tient en un exemple : celui du compromis de "Ioannina" qui permettra jusqu'en 2017 à un groupe d'Etats-membres de geler une décision. Oui, l'ensemble de la construction européenne peut être paralysée par des gens aussi joviaux que les frères Kaczynski (moins gênants depuis dimanche). Pour avancer, il faudra bien se résoudre à une échappée, un groupe de tête, plus volontaire et moins obtus.

3. Enfin force est de constater qu'en terme d'instruction civique européenne, il n'y a eu aucun progrès depuis le rejet de la Constitution. L'Europe intéresse si peu les médias quand elle ne divise pas violemment. On ne connaît pas mieux l'UE, l'impact de ses décisions. En ce sens, pour éviter qu'elle soit complètement déconnectée de nos vies, où le maintien des symboles était nécessaire, il était même primordial car il constituait le premier facteur d'identification.

Dans cette bataille pour l'UE quelle responsabilité porte le Parti socialiste, qui débat de son avenir et évite si soigneusement l'épineux sujet !

Ce sommet est encourageant, il n'est pas la victoire d'un Sarkozy ou d'un Barroso, mais que pourrait-on croire d'autre quand le parti d'un Mitterrand, d'un Jacques Delors choisit de se taire ?

Union Européenne Histoire de Traités

Dans la perspective du débat sur le Traité européen simplifié, Le Rappel vous propose une première analyse des enjeux (édito) ainsi qu'une Histoire des Traités, par Bernard Poignant, pour mieux comprendre le processus européen.



Bernard Poignant
Député européen,
Président de la
Délégation socialiste
française
au Parlement

Depuis 1945, l'Union a connu deux grandes périodes de rédaction des traités. La première dans les années 50 après la guerre : sont créés le Conseil de l'Europe le 5 mai 1949, la Communauté du Charbon et de l'Acier le 18 avril 1951, l'Union Européenne Occidentale le 23 octobre 1954 après l'échec de la Communauté Européenne de Défense le 30 Août 1954, le marché commun et l'Euratom le 25 mars 1957. Ce sont les traités de la paix, issus de la boucherie de Verdun et de la barbarie d'Auschwitz.

Une seconde série de traités suit la fin de la guerre froide après la chute du Mur de Berlin le 9 novembre 1989 et la disparition de l'Union Soviétique le 25 décembre 1991. Elle voit la création de la monnaie unique à Maastricht le 7 février 1992, prolongée par le Traité d'Amsterdam le 1^{er} octobre 1997. Elle permet l'élargissement par le traité de Nice le 26 février 2001, se poursuit par la Constitution signée à Rome le 29 octobre 2004. On attend le prochain traité sans doute à Lisbonne pour réformer les institutions et adopter la Charte des Droits Fondamentaux. Après ces deux séries, il faudra sans doute attendre un long moment avant de concevoir un nouveau traité !

C'est l'article 48 de notre Union

qui déclenche le mouvement à l'initiative soit d'un Gouvernement d'un Etat, soit de la Commission. Le Parlement européen est ensuite consulté et la Banque centrale s'il s'agit d'une modification concernant la monnaie.

Quant tout le monde est d'accord, une Conférence Intergouvernementale (CIG) est alors mise en place pour s'attaquer au travail. A deux reprises, celle-ci a été précédée de la tenue d'une Convention, plus ouverte, plus démocratique, pas limitée aux seuls diplomates et ministres. Ce fut le cas pour rédiger la Charte des Droits et préparer la Constitution.



La signature du Traité de Rome, le 25 mars 1957, entre les six Etats fondateurs.

Il y a toutes les raisons de regretter l'abandon de cette formule de la Convention. C'est ce que l'Europe a de mieux pour élaborer démocratiquement ses traités. Toutes les composantes sont représentées : gouvernements, parlementaires nationaux et européens, Commission, Comité des Régions et Conseil Economique et Social. Les débats sont publics, les citoyens sont associés soit par Internet soit lors de réunions ou d'auditions publiques. De ce point de vue, le rejet du Traité constitutionnel a brisé un élan démocratique. Il faudra bien un jour le retrouver.

Le travail de la CIG ne part pas de rien. Il repose sur un mandat donné par le Conseil européen qui réunit les Chefs d'Etat et de Gouvernement. Ce mandat

est plus ou moins précis, plus ou moins encadré. Ainsi, le Conseil européen des 3 et 4 juin 1999 à Cologne (Allemagne) a lancé la procédure pour la Charte. Celui de Laeken (Belgique) les 14 et 15 décembre 2001 a ouvert le grand chantier de la Constitution. Après le double rejet français et néerlandais, un nouveau mandat pour un nouveau traité a été donné au Conseil européen de Bruxelles les 21 et 22 juin 2007. Le résultat est attendu ce trimestre avec une signature préalable au Conseil européen, sans doute à Lisbonne.

A chaque fois, il y a beaucoup de difficultés à surmonter. La plus délicate est la traduction dans chaque langue avec un soin apporté au sens des mots. Par exemple, l'expression "service public" en français se dit "service d'intérêt général" ailleurs. Même le mot "citoyen" fait interrogation car en Angleterre on parle des "subjects de la Reine". En grec "laïc" signifie plutôt "populaire" : le "laiko agora" est en réalité le marché. Cela a peu à voir avec le rapport à la religion. Ce travail est effectué par des juristes linguistes qui ont besoin de plusieurs semaines, voire mois, pour aboutir.

Quant tout cela est terminé, il faut ratifier. C'est le moment de vérité car un seul "non" bloque tout le système. Chaque pays est libre de sa méthode : référendum ou voie parlementaire, même de son moment. A cet égard, pour une fois, une ratification coordonnée serait la bienvenue. Pourquoi pas au début de Mai 2008 ? Le 8 c'est la commémoration de la fin de la guerre, le 9 c'est la journée de l'Europe et ce sera le 60^{ème} anniversaire du Congrès de La Haye qui a mis la construction européenne sur les rails.

Puisque les symboles auront disparu du traité, on peut au moins les retrouver dans le calendrier.

Election du Premier des socialistes : les résultats par communes

Ploemeur

Loïc Le Meur a été désigné tête de liste par la section de Ploemeur pour les prochaines municipales (28 voix pour, 10 votes blancs ou nuls sur 69 inscrits)

Municipales : quelques rappels utiles

(Extraits de la circulaire fédérale)

Désignation des premier(e)s des socialistes : le calendrier est libre dans les sections entre le vendredi 14 septembre et le mercredi 12 décembre 2007 compris.

Dispositions obligatoires avant le(s) vote(s) de désignation : l'appel à candidature(s) et la -ou les-candidature(s) déposée(s) doivent être transmis à chaque adhérent(e) ; une Assemblée générale de présentation de la -ou des -candidature(s) doit se tenir 10 jours au plus tard avant le vote de désignation (l'Assemblée générale ne peut en aucun cas se dérouler au moment du vote). Les investitures définitives seront accordées par la Convention départementale du 13 déc. 2007.

Vote des listes : calendrier libre dans les sections jusqu'à la Convention départementale de ratification des listes (début 2008).

Dispositions obligatoires avant le(s) vote(s) de liste(s) : une Commission des candidature(s) doit être constituée avec le -ou la-premier(e) des socialistes et des représentants du bureau de section (CAS) (article 7.16.2 du règlement intérieur) ; la Commission doit transmettre à chaque adhérent(e) une proposition de liste 10 jours au plus tard avant le vote ; chaque adhérent(e) vote par *oui* ou par *non* la liste soumise par ladite Commission (article 7.16.2 du règlement intérieur). Si la liste n'est pas adoptée, la Commission des candidatures se réunit à nouveau pour tenir compte des observations formulées par les adhérent(e)s. Une seconde Assemblée générale se prononce sur la nouvelle liste proposée par la Commission. Les investitures définitives seront accordées par la Convention départementale (début 2008).

Textes complets disponibles auprès de la Fédération (voir également sur notre site www.ps.56 dans la rubrique "Militar : les textes" puis "statuts et circulaires") et auprès des secrétaires de section.

RENOVATION

Rénovation Mode d'emploi

A l'issue du Conseil national de juillet 2007, le Parti socialiste a lancé le processus de la rénovation interne. Voici quelques éclaircissements sur les mécanismes de ce processus dont il est demandé aux fédérations et aux sections de se saisir...

La résolution présentée par François Hollande, adoptée par le Conseil national du 23 juin 2007, fixe trois objectifs pour la rénovation du PS :

- **Réaffirmer les valeurs fondatrices de l'engagement socialiste** et aller le plus loin possible dans l'actualisation de nos objectifs, de nos concepts, de nos analyses, de nos orientations afin de jeter les premières bases de la refondation idéologique et programmatique dont la gauche du XXI^e siècle a besoin, condition nécessaire d'une reconquête politique durable.

- **Rénover nos procédures et revoir notre organisation** afin de nous doter d'un instrument politique moderne et offensif en phase avec notre temps, ce qui suppose de simplifier notre fonctionnement, de redéfinir nos règles de délibération, nos processus de décision, les modalités de notre vie collective, pour donner de la force à notre vision de la société, de l'enthousiasme à notre engagement militant, de l'attractivité et de l'efficacité à notre mouvement.

- **Engager le dialogue et la confrontation avec les associations, les syndicats, les autres formations progressistes, les citoyens** pour tracer les nouvelles frontières de la gauche et construire un rassemblement majoritaire et cohérent capable de porter ensemble demain, dans la durée, un projet offensif et crédible de transformation sociale.



Forum thématique sur les leviers de la croissance avec Alain Bergounioux et Henri Weber, le 17 septembre au siège du PS rue de Solferino.

nomique nationale et européenne offensive pour un socialisme moderne - Présidé par Anne Hidalgo

(Les conclusions de ce second forum interviendront le 15 décembre à Paris à La Villette en même temps que la convention nationale de ratification des premiers des socialistes dans les villes de plus de 20 000 habitants).

Forum 3

Les socialistes et l'individu

Refonder les solidarités, lutter contre les inégalités, émanciper les individus : Vers un nouveau contrat social - Président : André Vallini

(Les conclusions de ce troisième forum interviendront le 20 janvier à Paris à La Mutualité en même temps que la journée des secrétaires de section).

Les Commissions de la Rénovation

Les commissions en charge de l'organisation des 3 forums, auront, sous la responsabilité de leur président(e), en liaison avec les rapporteurs afférents à

chacune des commissions nationales et le CESC le double objectif d'animer le débat autour de chacun des forums et d'élaborer des contributions autour des trois axes suivants :

- L'analyse de la situation actuelle,
- Les perspectives pour les 5 à 10 ans à venir,
- La définition des points de convergence politique au sein du PS et des points de divergence devant être tranchés à l'occasion du prochain congrès.

À l'issue de la première réunion de chacune des trois commissions, **un note de cadrage sera adressée aux fédérations portant sur chacun des thèmes traités dans le cadre des forums.**

Chaque commission, sous la res-

ponsabilité de son président(e), répondra aux demandes de déplacements des fédérations.

Les Forums régionaux

Sur proposition du BREIS, les quatre fédérations bretonnes ont décidé d'organiser chacune un forum sur l'un des trois thèmes :

- **Finistère : les socialistes et la nation le 10 novembre**
- **Côtes d'Armor : les socialistes et le marché le 1er décembre**
- **Ille-et-Vilaine : les socialistes et l'individu (en attente de date)**

Le Morbihan accueillera pour sa part les **Assises de la gauche bretonne**, visant à entretenir le dialogue et préciser les liens avec les partenaires de gauche (date non précisée : **début 2008**)

Le rôle des sections

Toutes les sections du Morbihan sont invitées à débattre et formuler des propositions sur les trois thèmes définis dans la charte de la rénovation. Des résolutions sur des thèmes spécifiques ou sur l'organisation interne du parti peuvent être adressées à la Fédération. Elles feront l'objet d'une communication auprès du Conseil fédéral et d'un envoi au national sous la forme d'une synthèse fédérale.

Les blogs de la rénovation

Le Parti socialiste propose aux militants un outil de communication spécifique pour la rénovation : les blogs de la rénovation. Ils ont pour but d'alimenter le débat interne et d'en faire l'écho auprès des sympathisants. Dans la Fédération du Morbihan, un blog vient d'être créé dans le Pays de Vannes. Pour l'instant en cours de construction, il est d'ores et déjà consultable à l'adresse suivante :

<http://renovps.paysdevannes parti-socialiste.fr/>

Par ailleurs, le PS national a créé un espace forum afin de recueillir les propositions des internautes sur les 3 théma-

tiques proposées :

<http://forumsdelarenovation parti-socialiste.fr/>

Enfin, vous pouvez retrouver toutes ces infos et suivre le processus national sur le blog de la rénovation du PS : <http://renovation parti-socialiste.fr/>



Les Forums nationaux (cf. Rappel du Morbihan n°61 du 13 septembre)

Trois grands thèmes ont été proposés, qui sont déclinés en forums locaux et nationaux :

Forum 1

Les socialistes et la nation

Citoyens dans la France du XXI^e siècle : construire un nouvel esprit public, définir de nouveaux droits et de nouveaux devoirs, approfondir la démocratie - Présidé par Jean-Jacques Urvoas

(Les conclusions de ce premier forum interviendront le 24 novembre à Avignon dans le Vaucluse dans le cadre d'une co-organisation entre les départements du Gard et du Vaucluse.

Forum 2

Les socialistes et le marché

Quels modèles de croissance et de redistribution juste et durable aujourd'hui ? Une stratégie éco-



REGION BRETAGNE

Programme Leader 2007-2013

La Région en désaccord avec le dispositif d'Etat

La Région Bretagne a émis son refus de s'engager dans le processus proposé par l'Etat pour le nouveau programme Leader 2007-2013. Par ailleurs, le Conseil régional se réunit en session plénière le vendredi 26 octobre.



Leader
Liaison
Entre
Actions de
Développement
de l'Économie

Rurale) est un programme de l'Union Européenne qui s'inscrit dans sa Politique Agricole et de Développement Rural. Son but est d'aider la création et le développement de nouvelles activités, sources d'emploi en milieu rural. Cette action européenne est reconduite régulièrement depuis sa création. Ainsi, il y a eu Leader I de 1991 à 1994, Leader II entre 1994 et 1999 et Leader +, pour la période 2000-2006.

A ce jour, nous sommes en période de mise en place de Leader 2007-2013. A l'occasion d'une réunion d'information, en Préfecture de Région, Marylise Lebranchu a exprimé, au nom de la Région Bretagne, son désaccord sur le dispositif envisagé par l'Etat.

Depuis le début de la négociation engagée au printemps 2006, la Région a souligné l'insuffisance

des enveloppes consacrées à Leader. Le programme Leader + (2000-2006) a permis de soutenir 14 groupes d'action locale avec une enveloppe de 24,7M€. En anticipant un élargissement potentiel du nouveau dispositif Leader 2007-2013 à de nouveaux territoires, la Région a demandé que 30M€ puissent y être consacrés. Malgré des besoins évidents, l'Etat a décidé de les ignorer.

A ce jour, l'enveloppe n'est que de 18M€. C'est notamment très insuffisant au regard des enjeux pour les territoires bretons. A cette insuffisance de crédits s'ajoute une enveloppe en régression par rapport au précédent programme (-6,7 M€). Ignorant de fait, que les territoires se sont structurés depuis et qu'ils sont très actifs. Dès lors, on peut présager que les candidatures seront plus nombreuses que lors de la précédente période.

Comment alors, répartir seulement 18M€ sur sept ans, entre plus d'une vingtaine de territoires ? D'autant que les conditions définies par une circulaire du gouvernement d'avril 2007 prévoit un plancher de subvention de 1M€

par groupe d'action locale (GAL) retenu... L'équation est proprement impossible à résoudre. Sauf à s'affranchir de l'équité.

L'idée que se fait la Région de Bretagne de l'aménagement du territoire est toute autre. En effet, elle pense que le développement de notre région passe par une complémentarité entre les territoires et non pas une concurrence accrue entre eux.

Lire le texte complet de **Thierry Burlot** sur le site du groupe socialiste et apparentés de la Région : www.groupe-ps-bretagne.org/

¹ Le Comité Interministériel à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires (CIACT) du 6 mars a établi l'organisation de la programmation 2007-2013 du développement rural cofinancé par le FEADER.

La programmation française sera articulée autour de 4 axes :

Axe 1 - amélioration de la compétitivité des secteurs agricole et forestier.

Axe 2 - amélioration de l'environnement et de l'espace rural.

Axe 3 - qualité de la vie en milieu rural et la diversification de l'économie rurale.

Axe 4 - approche Leader.



Mouvement des Jeunes socialistes du Morbihan

Ces sacrées heures supp !!!

Souvenez vous pendant la campagne présidentielle, un certain Nicolas S lançait en fanfare un fameux... fumeux "travailler plus pour gagner plus". Thème fort de son programme électoral qui depuis est devenu une de ses expressions favorites.

Ce slogan s'est traduit dans le paquet fiscal voté cet été. Ce texte de loi prévoit des mesures censées relancer le pouvoir d'achat et le travail, notamment les heures supplémentaires. Qu'est-il dit à propos de ces heures ? Cette loi exonère d'impôt sur le revenu les heures supplémentaires et complémentaires effectuées au-delà de la durée légale du travail. Cette exonération s'applique à la rémunération horaire normale et à la majoration salariale. Une réduction des cotisations salariales de sécurité sociale est également prévue pour les heures supplémentaires travaillées. Ce dispositif paraît alléchant. Très

bien de faire des heures supplémentaires mais pour ceux qui n'ont pas de travail, ils font comment ? Ce principe ne leur est pas du tout favorable. Avant de travailler plus, les demandeurs d'emploi souhaiteraient simplement accéder à une activité. Et les personnes à temps partiel aimeraient mieux obtenir un travail à temps plein. De plus, il semble séduisant de réaliser quelques heures en complément de son quota habituel, pour augmenter son pouvoir d'achat. Cependant, le choix n'en revient pas au salarié, c'est plutôt le carnet de commande qui dicte le recours ou non aux heures supplémentaires.

De plus, nous devons souligner, également, la situation des salariés ayant des conditions de travail pénibles (secteur du bâtiment, chauffeurs routiers... par exemple). La fatigue accumulée pendant la journée de travail favorise le risque d'accident dans ses activités diffi-

ciles. Ici le recours aux heures supplémentaires ne fait qu'aggraver la situation. L'homme n'est pas doté pas d'une capacité infinie de travail.

La défiscalisation et l'encouragement à ces heures vont coûter plus cher qu'elles ne vont être efficaces. Ce dispositif est estimé entre 5 à 6 milliards d'euros. Cela va pénaliser le budget de l'état et les comptes de la sécurité sociale par les exonérations des cotisations sociales.

Sortons de cette logique de travailler plus, passons à du travailler mieux. A l'époque la droite critiquait les trente cinq heures en prétextant la faillite du système économique français. Donnons-lui rendez-vous dans dix ans. Là, nous nous ferons un malin plaisir de lui rappeler l'analyse des résultats obtenus.

MJS

Le Rappel du Morbihan - N°64 - Jeudi 25 Octobre 2007

A lire...

1820-1940

La guerre scolaire en
Morbihan

(Tome 1 : 1820-1880)

Un livre de Yannic Rome
Editions : Liv'Editions

Collection : mémoire du Morbihan
224 pages - 60 illustrations

Bon de réservation à adresser à
Yannic Rome - 4 rue Lalaise
56450 Theix
Tél. : 02 97 43 18 50
Prix de vente : 25 euros

Le tome II (1880-1940) paraîtra
au printemps 2008

Vu sur le web

Vu sur Rue89 :

La CGT l'avait ironiquement baptisé "Contrat dernière embauche". Et c'est en effet l'impasse pour le "CDD spécial seniors". Négocié par le gouvernement Villepin, le dispositif est en vigueur depuis le 28 août 2006, et n'a donné lieu qu'à une vingtaine de contrats signés !!

Lire l'article à l'adresse :
<http://www.rue89.com/2007/10/23/cdd-seniors-apres-un-an-vingt-contracts-et-un-enterrement>

Vu sur Agoravox et Marianne :

Philippe Noguès, militant de la section d'Inzinzac-Lochrist et webmaster du blog de sa section s'est vu publier plusieurs articles sur des sites internet de référence : un article intitulé "Etre de gauche a t-il encore un sens ?" cet été sur le site du Journal Marianne : www.marianne2.fr et un deuxième article sur le "media citoyen" www.agoravox.fr/, intitulé "La place de l'individu dans la société... et dans la vie publique". Vous pouvez également retrouver ses articles sur le blog de la section d'Inzinzac :

<http://inzinzaclochrist.parti-socialiste.fr/>

Vannes 2008

La gauche vannetaise, sous l'impulsion du premier des socialistes Nicolas Le Quintrec a ouvert son site internet à l'adresse :

www.vannes2008.fr



Agenda

Premier secrétaire fédéral

Mercredi 24 octobre - Lanester
Présentation du Premier des socialistes

Jeudi 25 octobre - Vannes
Assises du Projet municipal

Samedi 27 octobre - Paris
Conseil national du PS

Actualité

Quand Grenelle accouche d'une souris !

Malgré le tapage médiatique orchestré par Borloo et Sarkozy, le Grenelle de l'environnement s'achemine vers un bilan on ne peut plus maigrelet. Nous sommes loin des annonces des mesures qui devaient faire monter la France au pinacle des pays luttant efficacement contre le réchauffement planétaire et la pollution.

Il faut dire que Jean-Louis Borloo, sous la pression des lobbies, aura manqué de courage politique en ne s'attaquant pas aux principaux maux qui touchent notre société. Exit la taxe carbone et la limitation drastique de l'emploi des pesticides, exit la suppression des exonérations fiscales défavorables à l'environnement, on s'achemine vers l'annonce d'un catalogue de vœux pieux et quelques réformettes dont les applications ne seront pas à la hauteur des problèmes à résoudre. Certes le gouvernement a décrété un moratoire sur la production d'OGM que la FNSEA a dû accepter, mais au détriment de la filière éthanol dont la production risque de relancer le modèle productiviste de l'agriculture française. Ce sera donc une occasion manquée de faire des choix essentiels pour l'avenir écologique de notre pays et un exemple frappant de la force des lobbies.

Nicolas Sarkozy s'aperçoit qu'il est dur de mettre en pratique les promesses électorales en matière d'environnement comme ailleurs. Le mois d'octobre aura été bien noir pour le Président qui se voit confronté à son divorce avec Cécilia, à la bronca des organisations syndicales sur les régimes spéciaux de retraite et à la mise en cause de nombreux de ses amis dans différentes affaires.

Si octobre a été chaud nul doute que novembre risque d'être pareil car le choix d'imposer, sans concertation ni accord préalable, la modification de pans entiers de la vie sociale de notre pays ne peut produire que de violentes réactions. Oui, M. Sarkozy vous avez été élu, mais pas pour mener une politique de réforme à la hussarde. La paix sociale est à ce prix.

Le Cormoran

SECURITE SOCIALE

PLFSS 2008

Un échec annoncé et de nouvelles menaces

Dans le cadre de l'examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale, qui a débuté le 23 octobre, le Parti socialiste a adopté un communiqué de Pascal Terrasse - Secrétaire national à la Santé et de Claude Pigement, Responsable national à la santé. Par ailleurs, le Collectif contre les franchises médicales, monté au niveau national, a été relayé localement et a donné lieu à plusieurs rassemblements le samedi 20 octobre.

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale 2008 est discuté à l'Assemblée nationale à partir du mardi 23 octobre.

Ce projet est insincère et irréaliste. Les hypothèses sociales et économiques sur lesquelles il est fondé, ne correspondent pas aux réalités : ces hypothèses évoquent en effet un taux annuel de croissance de 2,25 % au minimum, et une augmentation de l'ordre de 4 % de la masse salariale globale, autant d'objectifs hors de portée.

Ce PLFSS 2008 envisage un nouveau déficit de près de 9 milliards d'euros, après les 11,7 milliards en 2007. Cette prévision ne relève que de l'affichage. Elle confirme néanmoins que les réformes Fillon et Douste-Blazy ont lourdement échoué sur le plan financier comme socialement.

Ainsi, le déficit de l'assurance-vieillesse dépasse largement les 4

milliards alors que cette branche connaissait un excédent en 2003 au moment de la réforme Fillon. Pire, l'augmentation annoncée des petites pensions (+1,1 %) conduira à une perte de pouvoir d'achat et contredira ouvertement les promesses électorales distillées par N. Sarkozy avançant péremptoirement un chiffre de progression de 25 % en cinq ans.

Sur le terrain de l'assurance maladie, l'objectif d'un retour à l'équilibre des comptes dès 2007, proclamé par la réforme Douste-Blazy est démenti par les faits, puisqu'il y aura encore un important déficit en 2008.

A ce triste constat, s'ajoute l'instauration des franchises, autant dire d'une taxe sur les malades. Cette mauvaise innovation ne règlera rien sur le plan financier. Elle portera en revanche atteinte aux principes et mécanismes solidaires de

notre protection sociale, tout en cherchant à culpabiliser délibérément les malades.

Le Parti socialiste s'oppose et votera contre un dispositif à la fois inefficace et injuste qui affaiblit notre système de protection sociale. Il dénonce également la méthode utilisée vis à vis des internes et consistant à trancher de tout sur le plan de l'installation médicale, sans négociation, sans approche globale, et au détour de quelques articles d'un PLFSS. La question de la démographie des professions de santé demande un large débat public, incluant l'organisation du système de santé et l'aménagement du territoire.

La majorité Sarkozy-Fillon tente de grand peine de solder l'échec de la gestion Sarkozy-Fillon-Chirac de la période 2002-2007. Son objectif est celui du recul de notre contrat social ; sa méthode est celle du passage en force.

Mobilisation contre les franchises médicales Le PS membre du collectif unitaire



Un Collectif national contre les franchises médicales et pour l'accès aux soins a été monté, regroupant près de 70 organisations : professionnels de santé, partis politiques, associations, syndicats... Des collectifs locaux ont été mis en place pour relayer la mobilisation.

Un rassemblement était proposé devant la préfecture de Vannes et les sous-préfectures de Lorient et Pontivy le samedi 20 octobre à 10h30. Bilan de la mobilisation : entre 200 et 250 personnes à Lorient, environ 70 personnes à Pontivy et une trentaine sur Vannes.

A Lorient, 5264 signatures ont été remises au sous-préfet, qui a lui-même reçu les représentants du collectif. En trois semaines de campagne, c'est un résultat significatif qui démontre le rejet par l'opinion de cette mesure.

La campagne de signature peut être poursuivie : pour plus d'informations, pour signer la pétition et se procurer les outils permettant de la relayer, consultez le site internet du Collectif national :

www.contre-les-franchises.org/

Abonnez-vous au Rappel du Morbihan !

Coupon à renvoyer à la Fédération du Parti socialiste - 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient

Nom : Prénom :
Adresse :

Abonnement pour 1 an : 20 €

Le Rappel du Morbihan

Propriété de la Fédération
du Parti Socialiste du Morbihan

Directeur de la publication : Gwendal Rouillard ■ Directeur délégué : Jean Kerguelen ■ Rédacteur en chef : Tugdual Gauter ■ Rédaction, composition : 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient ■ Tél. : 02 97 84 84 55 ■ Télécopie : 02 97 84 82 14 ■ Courriel : lerappel@morbihan.wanadoo.fr ■ ISSN : 0996-1623 ■ N° CPPAP : 0610 P11474 ■ Impression : IBB - Espace Beaufort - BP 15 - 56701 Hennebont cedex ■

Rejoignez le Parti Socialiste

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

Je souhaite être invité aux réunions du Parti socialiste
 Je souhaite adhérer au Parti Socialiste

Parti Socialiste - 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient • Tél. : 02 97 84 84 55
Télécopie : 02 97 84 82 14 • Courriel : fede56@parti-socialiste.fr
Site Internet : www.ps56.fr